



## Agir pour l'Environnement et le Développement Durable

Locaux associatifs – 10 rue Hegel - 29200 BREST

Tel – Fax : 02.98.49.53.92 – Courriel : ae2d.29@gmail.com

Site : <http://www.ae2d.infini.fr>

Association agréée au titre de la protection de l'environnement pour le Finistère.

Association lauréate des trophées bretons du Développement Durable 2006 & 2007.

### Motion citoyenne adressée au Préfet du Finistère par AE2D (*Agir pour l'Environnement et le Développement Durable*)

#### à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau 2007

Nous effectuons régulièrement depuis de nombreuses années des démarches auprès de diverses autorités (dont le Préfet du Finistère) pour leur demander d'intervenir efficacement dans le domaine de la reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Malgré les mesures préconisées et les programmes coûteux engagés, nous devons constater une dégradation persistante et un manque d'améliorations significatives de la situation globale des eaux et milieux aquatiques.

Cette situation a conduit à des condamnations répétées de la France par les institutions européennes.

Pour tenter d'éviter la poursuite de ces condamnations, l'Etat Français a proposé à Bruxelles des mesures renforcées immédiates avec les financements nécessaires à leur mise en œuvre sur 9 bassins versants bretons et qui comportent, pour les 4 bassins versants les plus dégradés (Echelles, Horn, Ic et Bizien), la suspension de l'utilisation de ces prises d'eau non conformes et la mise en place de canalisations d'interconnexion entre les bassins versants concernés et les autres ressources en eau.

Comme elle l'a déjà exprimé, AE2D refuse la fermeture de ces captages qui s'ajoute à d'autres fermetures ou abandons.

Rassemblés le 22 mars 2007, place de la Liberté à Brest, à l'appel d'AE2D, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau pour dire :

**OUI** à la protection de la ressource en eau et **NON** à la fermeture des captages et aux interconnexions, des citoyen(ne)s vous demandent avec insistance :

- de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour éviter ces fermetures et interconnexions
- de réunir les signataires du protocole départemental sur les périmètres de protection des eaux brutes
- de nous inviter à ces réunions ainsi que les autres associations de protection de l'environnement, de défense du cadre de vie, de consommateurs.

Brest, le 22 mars 2007

Les co-Présidents  
Roger Abiven et Alain Le Suavet